FORMATIONS ACCÉLÉRÉES ET PASSAGE DES EXAMENS DES MODULES PART 66



Industrie

Objectifs

En vue d'obtenir une licence européenne EASA PART66 : B1.1 (Avions moteurs à turbines) ou B1.3 (Hélicoptères à moteurs à turbines) ou B2 (Avionique), les formations accélérées ont pour objectif de : - combiner l'auto-apprentissage avec des compléments apportés par des Experts - augmenter la réussite aux examens des modules Plus d'information sur les examens et les tarifs ?https://greta.ac-clermont.fr/part-66-tarifs-des-examens/

Contenus

M1 MATHÉMATIQUES M2 PHYSIQUE M3 PRINCIPES ESSENTIELS D'ÉLECTRICITÉ M4 B1/B2 PRINCIPES ESSENTIELS D'ÉLECTRONIQUE M5 B1 /B2 TECHNIQUES NUMÉRIQUES/SYSTÈMES D'INSTRUMENTATION ÉLECTRONIQUE (2 subdivisions (*)) M6 B1 / B2 MATÉRIAUX ET MATÉRIELS (2 subdivisions (*)) M7 B1 / B2 PROCÉDURES D'ENTRETIEN (2 subdivisions (*)) M8 AÉRODYNAMIQUE DE BASE M9 FACTEURS HUMAINS M10 LÉGISLATION AÉRONAUTIQUE M11 AÉRODYNAMIQUE DES AVIONS, STRUCTURES ET SYSTÈMES (2 subdivisions (*)) M12 AÉRODYNAMIQUE DES HÉLICOPTÈRES, STRUCTURES ET SYSTÈMES (2 subdivisions (*)) M13 AÉRODYNAMIQUE DES AÉRONEFS, STRUCTURES ET SYSTÈMES (3 subdivisions (*)) M14 PROPULSION M15 TURBINE À GAZ (2 subdivisions) M17 HÉLICE. (*) Les nouvelles exigences applicables depuis le 12 Juin 2024, offrent la possibilité à l'organisme PART147 de subdiviser certains modules du PART66. Les subdivisions doivent être passées dans un même organisme agréé pour valider le module.

Pré-requis

Avoir une expérience professionnelle dans l'aéronautiqueS'être renseigné sur les crédits d'examens pour les détenteurs de diplômes et titres nationauxS'inscrire à l'avance pour récupérer et réviser la documentation pédagogique avant le démarrage de la formation accélérée.

Modalités et délais d'accès à la formation

Su dossier.Nous consulter pour les périodes d'examens.

Public concerné

Salariés

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures au total : Nous consulter.h

Dates

Du 01/09/2025 au 30/06/2026 à Aulnat

Méthodes pédagogiques

Conforme à la réglementation en vigueur.

Modalités d'évaluation

- Examen final

Validation

Attestation de formation. Certificat de reconnaissance de réussite à l'examen avec un score ? 75 % (EASA FORM148 issue 3).

Modalité de financement

- Financement individuel
- Plan de développement des compétences

Tarif

Nous consulter
Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Pas de session à ce jour.

Débouchés et poursuites d'études

Licence B1.1 : Maintenance des avions moteurs à turbines.

Licence B1.3 : Maintenance des hélicoptères moteurs à turbines.

Licence B2 : Systèmes Avioniques et électriques des avions et hélicoptères.

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
Lycée Roger Claustres - Pôle Aéronautique
2, rue Maryse Bastié
63510 - Aulnat

Contact
Gaëlle MENDY
04 44 44 95 95
greta-auvergne@ac-clermont.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉSEAU greta AUVERGNE